

DECLARATION DES JOURS DE CHASSE

LIÈVRE, PERDRIX GRISE & FAISAN COMMUN

| | |
|---|--|
| Cadre réservé à la Fédération des Chasseurs | |
| Agent | |
| N° | |

2026/2027

NOM & PRÉNOM : _____

ADRESSE COMPLÈTE : _____

CP : _____ VILLE : _____

☉ : _____ ☐ : _____

Agissant : Pour lui-même Pour la société de chasse de : _____

Conformément à l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026, relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse dans le département de l'Oise pour la campagne de chasse 2026/27, la chasse du lièvre et de la perdrix grise est autorisée du 20 septembre au 31 décembre 2026, les trois premiers dimanches (pas de déclaration) ou trois autres jours à déclarer inclus dans cette période. Les jours de chasse déclarés de la perdrix et du lièvre doivent être identiques (mesures particulières pour les secteurs d'Auneuil-Noailles, Borne du Moulin, Clermontois, Estrées-Saint-Denis, Vallée du Thérain, Vexin).

LES JOURS DE CHASSE SONT À DÉCLARER **AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2026**

En cas de contrôle, vous devez être en possession de cette déclaration dûment signée par la FDC60

IDENTIFICATION DU TERRITOIRE

N° TERRITOIRE : _____

COMMUNES : _____

SUPERFICIES : PLAINE : _____ Ha ; BOIS : _____ Ha ; AUTRES : _____ Ha ; TOTAL : _____ Ha

DÉPARTEMENT DE L'OISE : Territoires sans convention avec la FDC 60

PERDRIX GRISE & LIÈVRES

Entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026

le ____/____/2026 ; le ____/____/2026 ; le ____/____/2026

MESURES PARTICULIÈRES (GIC)

| | LIÈVRES | PERDRIX GRISES |
|-----------------------------|--|---|
| SECTEUR Auneuil-Noailles | entre le 15 octobre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |
| SECTEUR Beauvais Nord | PERDRIX GRISES, LIÈVRES entre le 20 septembre et le 15 octobre 2026 le ____/____/2026 ; le ____/____/2026 ; le ____/____/2026 | |
| SECTEUR Borne du Moulin | entre le 11 octobre et le 30 novembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | entre le 20 septembre et le 30 novembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |
| SECTEUR du Clermontois | entre le 4 octobre et le 25 octobre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |
| SECTEUR Estrées-Saint-Denis | entre le 20 septembre et le 31 octobre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |

| | | |
|---------------------------|---|--|
| SECTEUR Grandvilliers | PERDRIX GRISES, LIÈVRES, FAISANS COMMUNS entre le 4 octobre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 ; le ____/____/2026 ; le ____/____/2026 | |
| SECTEUR Vallée du Thérain | LIÈVRES entre le 4 octobre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | PERDRIX GRISES entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |
| SECTEUR du Vexin | LIÈVRES entre le 20 septembre et le 30 novembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | PERDRIX GRISES entre le 20 septembre et le 31 décembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |
| SECTEUR 2 Châteaux | LIÈVRES entre le 4 octobre et le 29 novembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 | PERDRIX GRISES entre le 4 octobre et le 29 novembre 2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 le ____/____/2026 |

CADRE RÉSERVÉ À LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'OISE

AVIS DE LA FDC 60

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

MOTIF DE REFUS :

Complétez et retournez le formulaire à la Fédération des Chasseurs de l'Oise

155 rue Siméon Guillaume de la Roche - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT cedex

☎ **06 79 72 34 58** - petitgibier@fdc60.fr